SSCT pour les membres du CSE - Renouvellement

Réglementaires

14/11/2026

Public et prérequis

Après 1er mandat de 4 ans dans une entreprise de moins de 300 personnes, ou dans une entreprise de plus de 300 personnes hors CSSCT

Membres élus du CSE

Les objectifs

Permettre aux membres du CSE d'actualiser et de perfectionner leurs connaissances pour leur nouveau mandat à l'aide d'un stage de formation distinct de celui de la formation initiale (Article R.
2315-11 du code du travail)

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Apports théoriques (pptx, vidéos)
Partage d'expériences
Exercices d'application à partir de cas concrets, si possible sur ceux vécus lors du premier mandat
Exercice pratique (quizz, chasse aux risques, visite et analyse du site)

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Jour 1 Rappel et évolution du cadre réglementaire du CSE

Matin

- Rappel et évolution du cadre réglementaire (y compris nouvelle loi santé au travail du 02/08/2021)

Après-midi

- Le CSE (actions, rôles, composition, mandat, heures de délégation, réunions, missions d'étude et d'investigation)
- Rapport - programme et bilan annuel sur l'hygiène, la sécurité

Jour 2 Les autres acteurs de la prévention et la sécurité dans le management

Matin

- Retour d'expérience sur le fonctionnement du CSE lors du premier mandat (réalisations, rôle qu'a tenu chaque acteur, difficultés rencontrées et projets prioritaires pour le nouveau mandat). Partage sur les changements technologiques et organisationnels
- Attentes des membres du CSE pour prendre en charge ces nouveaux projets

RÉFÉRENCE
REGCSENO00001S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
3 jours

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Rappel sur le droit à la formation et sur le rôle des différents acteurs (Services de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, INRS)
- Les indicateurs de performance AT/MP
- Rappel sur la responsabilité civile et pénale
- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

Après-midi

- Rappel sur le plan de prévention et protocole de sécurité

Jour 3 Evaluation des risques professionnels et analyse d'accident

Matin

- Rappel sur l'évaluation des risques professionnels : démarche d'analyse des risques et maîtrise des risques
- Evolutions de cotations dans le document unique des participants : évolutions de la réglementation et exemple, étude du document unique de l'entreprise (si autorisation)
- Visite du site

Après-midi

- L'analyse des accidents du travail : arbre des causes avec étude d'accident d'une entreprise présente

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour